

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

L'eau, une denrée rare précieuse pour le développement

Placée cette année sous le thème "L'eau source de vie 2005-2015", la journée mondiale de l'eau instituée en 1992 par l'Assemblée générale des Nations Unies a été célébrée hier dans notre pays.

Ce 22 Mars 2005 marque le démarrage de la décennie internationale d'actions (2005-2015) pour l'eau source de vie qui fixe les objectifs mondiaux pour une meilleure approche des questions hydrauliques.

Dans un message livré hier, le

ministre de l'Hydraulique et de l'Energie a parlé des stratégies mises en place au niveau national par l'Etat pour approvisionner toute la population mauritanienne en eau potable à l'horizon 2015 en décidant de doter d'un point d'eau moderne chaque localité de plus de 150 habitants, d'un mini-système d'adduction chaque localité de plus de 500 habitants et d'un réseau de distribution chaque localité de plus de 5000 habitants.

LIRE PAGE 3

L'eau, une denrée rare précieuse pour le développement

■ Approvisionner en eau toute la Mauritanie à l'horizon 2015, une priorité des pouvoirs publics

Notre pays a célébré hier 22 mars la journée mondiale de l'eau instituée en 1992 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette journée placée cette année sous le thème "L'eau source de vie 2005-2015" a été l'occasion pour le ministre de l'Hydraulique et de l'Energie, M. Sidi Mohamed Ould Taleb Amar de livrer un message dans lequel il a déclaré que le thème choisi cette année trouve sa justification au niveau de la planète entière et particulièrement pour les pays désertiques et semi-arides où la mobilisation des ressources en eau revêt un caractère hautement stratégique.

Il a ajouté que la journée du 22 Mars 2005 marque le démarrage de la décennie internationale d'actions (2005-2015) pour " l'eau source de vie" qui fixe les objectifs mondiaux pour une meilleure approche des questions hydrauliques rappelant que le septième objectif de la déclaration du millénaire veut assurer un environnement durable notamment en réduisant de moitié la population qui n'a pas d'accès à l'eau potable et à un système d'assainissement adéquat.

Le ministre a fait remarquer que malgré tous les efforts entrepris depuis plusieurs décennies par les Etats et leurs partenaires au développement pour mettre en valeur les ressources en eau, près 2,4 milliards de personnes restent sans accès correct au service d'assainissement et plus 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, dont 400 millions vivent en Afrique.

Parlant des initiatives entreprises dans notre pays dans le domaine de la disponibilité de l'eau, le ministre a indiqué que l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, réalisée en 2000 en Mauritanie identifie l'approvisionnement en eau comme besoin prioritaire selon la perception de la pauvreté par les populations. Des statistiques suffisamment éloquents pour faire prendre conscience à chacun l'importance du défi que nos sociétés ont à relever pour assurer une exploitation optimale des ressources en eau afin qu'elles participent pleinement et durablement au développement économique et social.

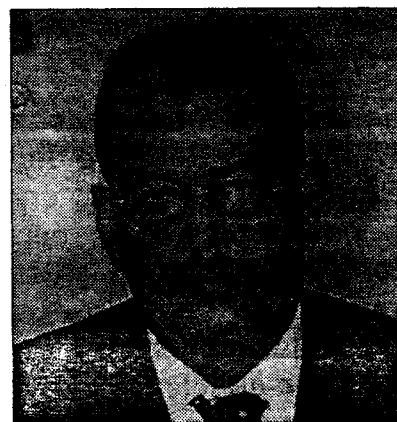
Face à ce défi, a souligné M. Sidi Mohamed Ould Taleb Amar, les pouvoirs publics ont accordé durant

les dernières décennies la priorité au développement du secteur de l'hydraulique en faisant de l'accès de tous les citoyens à l'eau potable l'un de ses principaux objectifs.

" La généralisation et l'amélioration de la qualité du service de l'eau potable dans chaque localité et dans chaque quartier périphérique de nos grands centres urbains demeurent une préoccupation majeure et constante du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid' Ahmed Taya. Pour répondre aux nouvelles exigences d'accès universel, de qualité et de continuité du service public d'eau potable, le Gouvernement, sous la conduite du Premier Ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck, s'est fixé, dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, comme objectifs à l'horizon 2015 de doter d'un point d'eau moderne chaque localité de plus de 150 habitants, d'un mini-système d'adduction chaque localité de plus de 500 habitants et d'un réseau de distribution chaque localité de plus de 5000 habitants ", a dit le ministre.

Selon le ministre, un plan d'investissement décennal pour l'hydraulique rurale et semi-urbaine a été élaboré pour la période 2001-2010 c'est ainsi que dans le cadre de la politique de déconcentration des services de l'Etat, trois plans d'investissement régionaux pour l'hydraulique rurale et semi urbaine ont été élaborés pour les wilayas du Brakna, du Hodh charghi et du Guidimaka. Les wilayas non couvertes par ces plans d'investissement régionaux d'hydraulique le seront à courts et moyens termes. Un plan d'investissement national pour le secteur urbain vient d'être achevé, de même qu'une stratégie d'assainissement en milieu rural et semi urbain est en cours d'achèvement. Le département en charge de l'Hydraulique vient aussi d'élaborer avec le concours de l'ensemble des secteurs concernés un plan d'action 2005-2007 qui définit les investissements et activités prioritaires des secteurs de l'hydraulique et de l'énergie.

Le ministre de l'Hydraulique a rappelé que notre pays vient de se doter d'un code moderne de l'eau dont la mise en vigueur permettra de préserver les ressources en eau et de mettre en place une gestion durable et concertée entre les différents



acteurs du secteur. Il a toutefois relevé le chemin restant à parcourir à tous les niveaux pour parvenir aux objectifs du millénaire en matière d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.

Evoquant les efforts à fournir pour relever le défi de l'eau, le ministre a souligné que " la mobilisation des ressources financières pour les investissements est nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. La mise en œuvre de notre stratégie de développement durable de l'accès universel à l'eau potable suppose que nos ressources en eau soient bien connues, que nos capacités propres de planification et de gestion des ouvrages soient renforcées, que les populations soient sensibilisées au principe de prise en charge des coûts de l'eau, à la gestion et aux impératifs de protection des ressources hydriques ". La prise en compte de l'ensemble de ces éléments nous permettra de faire des avancées significatives dans le développement de notre pays grâce à l'eau ", a-t-il ajouté.

Le ministre a lancé un appel à l'endroit des partenaires au développement, les collectivités locales, les professionnels de l'eau, les chercheurs, la société civile et les ONG(s) afin d'accompagner les actions menées par le Gouvernement en vue de préserver les ressources en eau et de généraliser l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural, semi-urbain et urbain. Il a aussi invité chaque citoyen à célébrer cette journée mondiale de l'eau comme il se doit, en ayant à l'esprit que l'eau est un des biens le plus précieux pour le développement et une ressource rare qu'il faut protéger en l'utilisant de façon rationnelle au mieux des intérêts de nos populations et des générations futures. ■